

Formulaire à remplir



Assemblée générale
de l'intercommunale RESA SA
du 2 juin 2021 - 17h30

Afin de permettre de comptabiliser valablement les votes des actionnaires de la société, nous vous invitons à compléter scrupuleusement le présent formulaire et à le renvoyer à l'adresse direction@resa.be au plus tard le 1^{er} juin 2021 à 17 heures.

Ne pas oublier d'annexer l'extrait de délibération de votre Conseil communal.

1. Identification de l'actionnaire

- a. Administration communale de
- b. Adresse
- c. Représentant(s) légal(aux) (Ex.: Bourgmestre, Directeur général, etc.)

Nom

Prénom

E-mail

2. Déclarations

- Le Conseil donne procuration au Président du Conseil d'administration de RESA SA, en vue de l'assemblée générale du 2 juin 2021 afin de voter selon les instructions reprises ci-après.
- Le Conseil reconnaît avoir reçu en temps utiles toutes les informations pertinentes quant à la prise de décision qui ont été mises à sa disposition sur l'espace « associés » de RESA.
- Le Conseil confirme avoir pris connaissance de son droit de poser des questions écrites portant sur les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée du 2 juin 2021 et d'en avoir fait usage, le cas échéant.

3. Instructions de vote

Merci d'indiquer la répartition des votes intervenus au sein de votre Conseil pour chacun des points.

Point 1 : Élections statutaires : Nomination définitive d'un Administrateur représentant les Communes actionnaires.

Le Conseil communal approuve, la nomination à titre définitif de Monsieur Malik BEN ACHOUR, en qualité d'Administrateur représentant les Communes actionnaires et ce jusqu'à la fin de la législature provinciale et communale en cours.

NOMBRE TOTAL DE VOIX EXPRIMÉES :

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Point 2 : Rapport de gestion 2020 du Conseil d' Administration sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020

Le Conseil communal approuve le rapport de gestion 2020 du Conseil d' Administration et ses annexes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

NOMBRE TOTAL DE VOIX EXPRIMÉES :

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Point 3 : Approbation du rapport spécifique sur les prises de participation prévu à l' article L1512-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Le Conseil communal approuve le rapport spécifique sur les prises de participation établi en vertu de l' article L1512-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

NOMBRE TOTAL DE VOIX EXPRIMÉES :

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Point 4 : Approbation du rapport de rémunération 2020 du Conseil d' Administration établi conformément à l' article L6421-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Le Conseil communal approuve le rapport de rémunération 2020 du Conseil d' Administration établi conformément à l' article L6421-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

NOMBRE TOTAL DE VOIX EXPRIMÉES :

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Point 5 : Rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020

Le Conseil communal approuve le rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

NOMBRE TOTAL DE VOIX EXPRIMÉES :

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Point 6 : Approbation des comptes annuels statutaires arrêtés au 31 décembre 2020

Le Conseil communal approuve les comptes annuels statutaires (bilan, le compte de résultats et annexes) de RESA SA arrêtés au 31 décembre 2020.

NOMBRE TOTAL DE VOIX EXPRIMÉES :

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Point 7 : Approbation de la proposition d'affectation du résultat

Le Conseil communal approuve la proposition d'affectation de résultat proposée dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

NOMBRE TOTAL DE VOIX EXPRIMÉES :

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Point 8 : Décharge à donner aux Administrateurs pour leur gestion lors de l'exercice 2020

Le Conseil communal donne décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

NOMBRE TOTAL DE VOIX EXPRIMÉES :

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Point 9 : Décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes pour leur mission de contrôle lors de l'exercice 2020

Le Conseil communal donne décharge aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

NOMBRE TOTAL DE VOIX EXPRIMÉES :

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Point 10 : Pouvoirs

Le Conseil communal donne mandat, pour autant que de besoin, à M. Gil SIMON, Directeur général, à M. Luc MEYERS, Directeur comptable et à Mme Anne JACOBS, Assistante de direction, chacun avec la faculté d'agir seul et le pouvoir de substitution, pour accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles relatives aux décisions adoptées lors de la présente Assemblée générale, y compris auprès du guichet d'entreprise, du Greffe du tribunal de commerce compétent, de la Banque-Carrefour des Entreprises, de la Banque Nationale de Belgique, du secrétariat social, de l'ONSS, de l'Administration de la TVA, de l'Administration des impôts sur le revenu et de toute Administration, autorité, entité ou personne publique ou privée (y compris employés, clients, fournisseurs, débiteurs et créanciers).

NOMBRE TOTAL DE VOIX EXPRIMÉES :

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Les données à caractère personnel que vous consentez à transmettre par le présent formulaire seront traitées et utilisées par RESA dans le respect de la législation européenne et nationale et exclusivement à des fins de communication dans le cadre de l'organisation des assemblées générales de RESA ou tout autre événement à destination spécifique des actionnaires.

Nom et prénom du/des
représentant(s) de l'actionnaire

DATE ET SIGNATURE
manuscrite